

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'OP3FT
DU 24 SEPTEMBRE 2013**

Publié par l'OP3FT, l'organisation à but non lucratif dont l'objet est de détenir,
promouvoir, protéger et faire progresser la technologie Frogans sous la forme
d'un standard ouvert de l'Internet utilisable gratuitement par tous.

Conformément à l'Article 11 des Statuts de l'OP3FT, ce procès-verbal consigne les décisions prises par le Conseil d'Administration lors de sa réunion du 24 septembre 2013.

Il est publié et archivé sur le site Web de l'OP3FT « op3ft.org », accompagné d'une traduction en anglais, aux URL (Uniform Resource Locators) permanentes suivantes :

- en français : <https://www.op3ft.org/fr/resources/bdmm/20130924/access.html>
- en anglais : <https://www.op3ft.org/en/resources/bdmm/20130924/access.html>

Le 24 septembre 2013, à 12h00, le Conseil d'administration de l'OP3FT s'est réuni au siège social sur convocation de son Président.

Sont présents physiquement :

- Monsieur Amaury GRIMBERT, Président,
- Monsieur Alexis TAMAS, Administrateur,
- Monsieur Alain MARTEL, Administrateur.

Le Conseil d'administration réunissant ainsi la totalité de ses membres peut valablement délibérer.

La réunion est ouverte sous la présidence de Monsieur Amaury GRIMBERT, Président du Conseil d'administration de l'OP3FT.

Monsieur Alexis TAMAS est désigné comme secrétaire de la réunion.

Le Conseil d'administration approuve, après lecture, le procès-verbal de la précédente réunion.

Le Président rappelle que l'ordre du jour de la réunion porte sur les sujets suivants :

- Point de pilotage sur les différents travaux en cours, notamment
 - travaux de l'équipe promotion
 - travaux de l'équipe juridique
 - travaux des équipes techniques
 - travaux de l'équipe de vigilance
- Priorisation des premières actions de promotion menées par l'OP3FT,

- Présentations données par l'OP3FT sur le projet Frogans lors des RINDD 2013,
- Questions diverses.

Le Président rappelle que l'ouverture du Registre Central Frogans aux utilisateurs de l'Internet n'a pas encore eu lieu et que dès lors, conformément à l'Article 13 des Statuts, le Conseil d'administration n'est pas tenu de recourir à la procédure de consultation publique.

À l'occasion du point de pilotage sur les travaux en cours, le Conseil d'administration oriente le travail des équipes, en validant les priorités et les objectifs à atteindre.

Après avoir délibéré sur les sujets figurant à l'ordre du jour de la réunion, le Conseil d'administration prend à l'unanimité les décisions suivantes.

PRIORISATION DES PREMIÈRES ACTIONS DE PROMOTION MENÉES PAR L'OP3FT

Dans le prolongement de sa décision du 10 septembre 2012 de confier à l'équipe juridique et à l'équipe promotion l'élaboration d'une campagne de sensibilisation, et dans la perspective des prochaines étapes de l'ouverture du Registre Central Frogans (FCR), le Conseil d'administration décide de prioriser en direction de la communauté juridique, notamment en direction des titulaires de marques et de leurs conseils, les premières actions de promotion menées par l'OP3FT.

A cet effet, l'OP3FT interviendra lors d'événements ciblés afin de présenter la technologie Frogans ou, de manière plus globale, le projet Frogans.

PRÉSENTATIONS DONNÉES PAR L'OP3FT SUR LE PROJET FROGANS LORS DES RINDD 2013

Dans le cadre des 3èmes Rencontres Internationales des Noms De Domaines (RINDD 2013) organisées par la société française Mailclub, qui se tiendront à Paris (France) les 10 et 11 octobre 2013, l'OP3FT a été invitée à faire deux présentations portant sur :

- la protection des marques et des noms de domaine dans le cadre des nouveaux gTLDs ;
- une introduction à la technologie Frogans et, de manière plus globale, au projet Frogans.

Cet événement s'adresse aux acteurs de la communauté juridique de l'Internet en France, notamment aux titulaires de marques et à leurs conseils.

Conformément à sa décision ci-dessus de prioriser les premières actions de promotion menées par l'OP3FT, le Conseil d'administration décide que l'OP3FT accepte cette invitation à faire des présentations aux RINDD 2013.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la réunion se termine à 14h00.

Amaury GRIMBERT
Président du Conseil d'administration de l'OP3FT

Alexis TAMAS
Secrétaire de la réunion

Fonds de dotation OP3FT – 6, square Mozart 75016 Paris, France
SIREN : 750 584 864 – Numéro d'annonce JOAFE N°11 du 17 mars 2012 : 1540